



CONSEIL SYNDICAL



17 juin 2024 à 19h00

Séance n°2/2024

Convocation : 10/06/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 17 juin à 19 h 00, le COMITE SYNDICAL, légalement convoqué, s'est réuni à BUTHIERS – à la Médiathèque, sous la présidence de Monsieur Christophe CHAMOREAU, Président.

Étaient présents :

- M. CITRON Olivier (Augerville-la-Rivière)
- M. EUVRARD Didier (Augerville-la-Rivière)
- M. JAIRE Éric (Boulancourt)
- M. VIRON Hervé (Boulancourt)
- M. CHAMOREAU Christophe (Buthiers), président du SMERB,
- M. THEVENET Julien (Buthiers)
- M. RATIER François (Nanteau-sur Essonne)
- M. MAUXION Olivier (Nanteau-sur Essonne)
- M. CITRON Olivier (CC du Pithiverais Gâtinais)

Absents excusés :

- M. GAURAT Hervé (CC du Pithiverais Gâtinais) donne pouvoir à Christophe CHAMOREAU

Secrétaire de séance : M. RATIER François

(élu secrétaire, selon les statuts du SMERB, en date du 19/09/2020)



Délibération n° 2024_12
Adoption de l'ordre du jour

Conseil Syndical - membres 10/10

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L2121-10 et suivants,
Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver l'ordre du jour de la présente séance du Comité Syndical,

Le Comité Syndical, à l'unanimité

Approuve l'ordre du jour du Comité Syndical du 17 juin 2024 :

- 1) Adoption de l'ordre du jour de la séance,
- 2) Approbation du Procès-verbal de la précédente réunion,
- 3) Décisions du président,
- 4) RPQS / RAPPORT 2023 du SPANC,
- 5) RPQS / RAPPORT 2023 Adduction Eau potable,
- 6) RPQS / RAPPORT 2023 Assainissement Collectif,
- 7) Défense extérieure contre l'incendie,
- 8) Baux pour les réserves à incendie
- 9) Affaires et Informations Diverses.

| | |
|---|--|
| <p>Christophe CHAMOREAU</p> <p style="text-align: center;">Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC)</p> | <p>Hervé VIRON</p> <p style="text-align: center;">Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC)</p> |
| <p>Olivier CITRON</p> <p style="text-align: center;">(Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC)</p> | <p>Didier EUVRARD</p> <p style="text-align: center;">(Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC)</p> |
| <p>Éric JAIRE</p> <p style="text-align: center;">(Boulancourt AEP-DI-AC-ANC)</p> | <p>Julien THEVENET</p> <p style="text-align: center;">(Buthiers AEP-DI-AC-ANC)</p> |
| <p>François RATIER</p> <p style="text-align: center;">(Nanteau-sur-Essonne AEP-DI)</p> | <p>Olivier MAUXION</p> <p style="text-align: center;">(Nanteau-sur-Essonne AEP-DI)</p> |
| <p>Olivier CITRON</p> <p style="text-align: center;">(CCPG ANC)</p> | <p>Hervé GAURAT</p> <p style="text-align: center;"><i>ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU</i></p> <p style="text-align: center;">(CCPG ANC)</p> |



Délibération n° 2024_13
Approbation procès-verbal du
11 mars 2024

Conseil Syndical - membres 10/10

Vu le code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et suivants,
 Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver le Procès-verbal de la dernière séance du Comité Syndical,

Le Comité Syndical, à l'unanimité

Approuve, le Procès-verbal du Comité Syndical du **11 mars 2024**.

| | |
|---|--|
| <p>Christophe CHAMOREAU</p> <p style="text-align: center;">Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC)</p> | <p>Hervé VIRON</p> <p style="text-align: center;">Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC)</p> |
|---|--|

Délibération n°2024_14
RPQS / RAPPORT 2023 du
SPANC (Service Public
d'Assainissement Non Collectif)
Conseil syndical membres 6/6

Le Conseil Syndical,

Après avoir entendu la présentation du rapport d'activité 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif par Monsieur le Président,

APPROUVE à l'unanimité ce rapport.

Le rapport est annexé au Procès-Verbal.

Le SMERB ne reçoit pas systématiquement les ventes de biens par chaque commune.

Dès que vous avez une vente notifiée par le notaire, transmettez-la au SMERB afin que ce dernier puisse l'envoyer au service public d'assainissement non collectif (SPANC).

| | |
|---|---|
| Christophe CHAMOREAU Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) | Hervé VIRON Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) |
| Olivier CITRON (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) | Didier EUVRARD (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) |
| Éric JAIRE (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) | Julien THEVENET (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) |
| François RATIER (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) | Olivier MAUXION (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) |
| Olivier CITRON (CCPG ANC) | Hervé GAURAT <i>ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU</i> (CCPG ANC) |



Délibération n°2024_15
RPQS / RAPPORT 2023 de
l'Adduction Eau potable

Conseil Syndical – membre 8/8

Le Conseil Syndical,

Après avoir entendu la présentation du Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable par Monsieur le Président.

APPROUVE à l'unanimité ce rapport.

Le rapport est annexé au Procès-Verbal.

| | |
|---|---|
| Christophe CHAMOREAU Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) | Hervé VIRON Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) |
| Olivier CITRON (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) | Didier EUVRARD (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) |
| Éric JAIRE (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) | Julien THEVENET (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) |
| François RATIER (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) | Olivier MAUXION (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) |
| Olivier CITRON (CCPG ANC) | Hervé GAURAT ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU (CCPG ANC) |



**Délibération n°2024_16
RPQS / RAPPORT 2023 de
l'Assainissement Collectif**

Conseil Syndical - membres 6/6

Le Conseil Syndical,

Après avoir entendu la présentation du Rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif par Monsieur le Président.

APPROUVE à l'unanimité ce rapport

Le rapport est annexé au Procès-Verbal.

| | |
|---|--|
| Christophe CHAMOREAU Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) | Hervé VIRON Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) |
| Olivier CITRON (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) | Didier EUVRARD (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) |
| Éric JAIRE (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) | Julien THEVENET (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) |
| François RATIER (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) | Olivier MAUXION (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) |
| Olivier CITRON (CCPG ANC) | Hervé GAURAT ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU (CCPG ANC) |



Défense extérieure contre l'incendie

Conseil Syndical – membre 8/8

Monsieur le président informe les membres du conseil Syndical que suite à un appel d'offres pour les travaux de la DECI le bureau d'études IMPULSE a réceptionné les offres le 15 mars 2024. Il s'en est suivi une négociation avec les entreprises.

L'entreprise qui a été retenue est : E.TP pour un montant de :

- 137 626 €HT pour les travaux sur les communes de la Seine-et-Marne (Boulancourt, Buthiers, Nanteau-sur-Essonne),
- 38 567 €HT pour les travaux sur la commune du Loiret (Augerville-la-Rivière).
- Le total s'élevant à 176 193 €HT

Dans la prestation, il faut rajouter le maître d'œuvre et le SPS pour un total de 21 481 €HT.

Monsieur le président présente aux membres du Conseil Syndical un tableau de répartition des charges selon l'article 13 des statuts.

Afin d'équilibrer les dépenses, celui-ci fait apparaître qu'il est nécessaire de prendre un emprunt de 66 000 €.

Monsieur le président a consulté la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole. Les taux les plus avantageux sont ceux du Crédit Agricole. Pour un emprunt sur :

- 10 ans, le taux est de 3,65%,
- 15 ans, le taux est de 3,69%,
- 20 ans, le taux est de 3,71 %.

Après, consultation des membres du SMERB, le taux choisi à l'unanimité est de 3,65% sur 10 ans.

Monsieur le Président, ayant délégation de pouvoirs par le comité syndical du SMERB, prendra une « décision du président » dès demain afin de contracter l'emprunt.

| | |
|---|--|
| Christophe CHAMOREAU Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) | Hervé VIRON Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) |
| Olivier CITRON (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) | Didier EUVRARD (Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC) |
| Éric JAIRE (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC) | Julien THEVENET (Buthiers AEP-DI-AC-ANC) |

| | |
|---|--|
| François RATIER (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) | Olivier MAUXION (Nanteau-sur-Essonne AEP-DI) |
| Olivier CITRON (CCPG ANC) | Hervé GAURAT <i>ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU</i> (CCPG ANC) |



| |
|--|
| <p align="center">Délibération n°2024_17 Baux pour les réserves incendie <i>Conseil Syndical - membres 8/8</i></p> |
|--|

Monsieur le président explique que suite aux différentes réunions pour décider du nombre et de l'emplacement des citernes à eau dans chaque commune, il est nécessaire d'établir un bail emphytéotique pour une durée de 50 ans et d'un loyer d'un euro symbolique entre le SMERB et les différents propriétaires où se situent les emplacements des réserves à incendie.

Les réserves seront situées :

- Augerville-la-Rivière : une réserve acier enterrée 30 m3 au lieudit « Les Genièvres », Cette réserve sera placée au milieu de deux parcelles : C n°988 (M. Steve KOCHERAN, M. Nicolas DOUTRE, M. Eric LETROUT) et C n°962 (M. HURFIN Yves). L'entretien de la parcelle incombera au propriétaire. Il n'y aura pas de clôture autour de la parcelle.
- Buthiers : une réserve acier enterrée 60 m3 au lieudit « Les Grandes Fiches » à Herbeauvilliers, parcelle A n°178, chez M. et Mme Hermann MBONGO. L'entretien de la parcelle incombera aux propriétaires. Il n'y aura pas de clôture autour de la parcelle.
- Nanteau-sur-Essonne : une réserve acier enterrée 60 m3 au lieudit « Nid Corbin », parcelle ZO n°35, chez M. et Mme Claude CAILLOU. L'entretien de la parcelle incombera au propriétaire. La clôture autour de la parcelle sera déplacée afin d'accueillir la citerne.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré **à l'unanimité**,

DECIDE d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif aux baux emphytéotiques établis pour l'Euro symbolique et pour une durée de 50 ans, suivants :

- Augerville-la-Rivière : une réserve acier enterrée 30 m3 au lieudit « Les Genièvres », Cette réserve sera placée au milieu de deux parcelles : C n°988 (M. Steve KOCHERAN,

M. Nicolas DOUTRE, M. Eric LETROUT) et C n°962 (M. HURFIN Yves). L'entretien de la parcelle incombera au propriétaire. Il n'y aura pas de clôture autour de la parcelle.

- Buthiers : une réserve acier enterrée 60 m3 au lieudit « Les Grandes Friches » à Herbeauvilliers, parcelle A n°178, chez M. et Mme Hermann MBONGO. L'entretien de la parcelle incombera aux propriétaires. Il n'y aura pas de clôture autour de la parcelle.
- Nanteau-sur-Essonne : une réserve acier enterrée 60 m3 au lieudit « Nid Corbin » », parcelle ZO n°35, chez M. et Mme Claude CAILLOU. L'entretien de la parcelle incombera au propriétaire. La clôture autour de la parcelle sera déplacée afin d'accueillir la citerne.

DIT que les baux seront établis chez Maître HALATRE, notaire à Le Malesherbois, et que les frais afférents seront pris en charge par le SMERB.

| | |
|---|---|
| <p>Christophe CHAMOREAU</p> <p>Président (Buthiers AEP-DI-AC-ANC)</p> | <p>Hervé VIRON</p> <p>Vice-Président (Boulancourt AEP-DI-AC-ANC)</p> |
| <p>Olivier CITRON</p> <p>(Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC)</p> | <p>Didier EUVRARD</p> <p>(Augerville-La-Rivière AEP-DI-AC)</p> |
| <p>Éric JAIRE</p> <p>(Boulancourt AEP-DI-AC-ANC)</p> | <p>Julien THEVENET</p> <p>(Buthiers AEP-DI-AC-ANC)</p> |
| <p>François RATIER</p> <p>(Nanteau-sur-Essonne AEP-DI)</p> | <p>Olivier MAUXION</p> <p>(Nanteau-sur-Essonne AEP-DI)</p> |
| <p>Olivier CITRON</p> <p>(CCPG ANC)</p> | <p>Hervé GAURAT</p> <p>ABSENT pouvoir à Christophe CHAMOREAU</p> <p>(CCPG ANC)</p> |



Informations – Affaires diverses

➤ DECI (Défense Extérieure Contre Incendie) :

Au 31 décembre 2024, le SMERB restituera de fait, à l'occasion de la fusion, la compétence « Défense incendie » aux communes qui la lui avaient transférée. Toutefois, lors de la première Assemblée Générale, en application des statuts, le SMEAPN (Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement du Pays de Nemours) pour les communes peut réaliser des prestations en matière d'appui à l'organisation de la DECI pour maintenir le fonctionnement historique. Ces prestations seront réalisées par application des tarifs du contrat de concession. Cela permettra au concessionnaire du SMERB de rester autorisé à réaliser des prestations pour le compte des communes. La délibération prise autorisera le SMEAPN à confier ces prestations au concessionnaire pour l'entretien des PI/BI (poteaux et bouches à incendie) en application des conditions du contrat actuel.

➤ Investissements :

- Comblement des puits d'Herbeauvilliers et Boisminard : Les travaux par FORAPULSE doivent débuter cet été en juillet/août.
- Château d'Eau d'Herbeauvilliers : L'appel d'offres a été lancé. Les offres ont été réceptionnées le 26/04/2024 par notre maître d'œuvre IRH. Ce dernier n'étant pas complètement satisfait des réponses, il questionne actuellement les différentes entreprises. Le résultat définitif ne devrait pas tarder. Les travaux pourraient débuter au dernier trimestre 2024.
- Schéma patrimonial de l'eau potable : il a été suspendu cet hiver. La reprise a eu lieu au printemps afin d'effectuer la campagne de mesure lors du remplissage de la piscine par l'île de loisirs de Buthiers.
- DUP (Déclaration Utilité Publique) pour le captage de Villetard : la procédure a été interrompue car les hydrogéologues sont en grève depuis octobre 2023.
- Château d'Eau de Boisminard : Suite à l'avant-projet sommaire (A.P.S.) du cabinet d'études IMPULSE, il était plus rentable de le réhabiliter que de le démolir. Ainsi, le cabinet IRH a été choisi pour la maîtrise d'œuvre pour un coût de 13 000 €HT et SIXENCE doit établir un diagnostic du réservoir pour un montant de 11 450 €HT. Dès que SIXENCE aura effectué le diagnostic l'appel d'offres pourra être lancée et les dossiers de demande d'aide déposés auprès de l'agence de l'eau et du département. Le coût estimatif des travaux par IRH se monte à 200 000 €HT.



La séance est levée à 20 h 35

Le Président,

Christophe CHAMOREAU

Le Secrétaire,

M. RATIER François